



**L'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical
Occitanie



PROFESSIONNEL DE LA LPP ET FOURNISSEUR DE GRAND APPAREILLAGE :

DEUX ADRESSES EN OCCITANIE POUR L'ENVOI DE VOS DEMANDES D'ACCORD PRÉALABLE

La Direction régionale du Service médical d'Occitanie a centralisé sur ses échelons de l'Aude et du Tarn le traitement et le suivi des demandes de grand appareillage soumis à un accord préalable de l'Assurance Maladie, pour l'ensemble des bénéficiaires du régime général et des mutuelles des treize départements.

Pour l'envoi postal de vos demandes d'accord préalable pour grand appareillage et des documents associés, nous mettons donc à votre disposition deux adresses.

**VOTRE ASSURÉ DÉPEND
DES DÉPARTEMENTS
11, 30, 34, 48 ET 66 ?**

**VOTRE ASSURÉ DÉPEND
DES DÉPARTEMENTS
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81 ET 82 ?**



Écrivez-nous à :
Assurance Maladie HD
Service médical - grand appareillage
2 allée de Bezons
TSA 99 998
11 006 Carcassonne cedex

Écrivez-nous à :
ELSM du Tarn
UPS grand appareillage
CPAM du Tarn
81 016 Albi cedex 9

Cette adresse ne doit être utilisée que pour l'envoi de vos demandes d'accord préalable pour grand appareillage et documents associés.
Pour vos autres courriers, merci d'utiliser l'adresse postale habituelle.



www.drsm-occitanie.fr

Retrouvez tous nos moyens de contacts sur notre site internet, rubrique Professionnel de la LPP et fournisseur de grand appareillage.